

Date : 17/09/2021

Rédaction :  
Franck LAUTIER  
(Mail : [cnas@ffbs.fr](mailto:cnas@ffbs.fr))

---

## BULLETIN CNAS 2021S07

---

*Vous pouvez retrouver [ce bulletin et les précédents](#) à partir du site fédéral.*

### 1) DISPONIBILITÉ DES OFFICIELS

Merci de bien renseigner et **mettre à jour** vos disponibilités pour le samedi et le dimanche.

Dans le cas de carence d'officiel, les équipes devront fournir elles-mêmes des arbitres softball pour officier si la situation n'évolue pas à chaque journée en accord avec l'article 20 des RGES softball.

### 2) SAISON 2021 D1 / D2 – ARBITRES (ULTIMES RAPPELS)

**Pour mémoire : [Code AFCAM de déontologie des Arbitres en 10 points](#)**

#### A. CODE VESTIMENTAIRE

⇒ <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/> : Paragraphe 02.

#### B. SYSTEME D'ARBITRES    **[TOUJOURS 2 ARBITRES SOFTBALL PAR MATCH](#)**

Vous pourrez retrouver, de manière à avoir en votre possession comme cela doit être le cas en championnat, sur la page [« Textes Officiels » du site fédéral](#) :

- a) A la **rubrique « 02. L'ARBITRAGE »**
  - Rapport de match
  - Rapport d'expulsion
  
- b) A la **rubrique « 17. LES REGLEMENTS SPORTIFS SOFTBALL »**
  - Les Règlements Généraux des Epreuves Sportives (RGES) de softball
  - Les Annexes sportives et financières de ces RGES
  - Les balles officielles 2021
  - Les battes officielles 2021

**Principes généraux en matière d'expulsion** ⇒ cf. **[fiche technique](#)** (**[version de 2020](#)**)  
(Source base-ball)

### **3) SAISON 2021 – PRISE EN CHARGE DE L'ARBITRAGE**

#### **A. FRAIS PRIS EN CHARGE**

Cf. [Circulaire financière 2021/5 « REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT »](#)

Le dîner (et non un encas restant à la charge de l'intéressé) sur le trajet retour ne peut être remboursé, sur présentation du justificatif, que s'il est établi que l'horaire d'arrivée au domicile, en tenant compte d'une pause d'une demi-heure pour celui-ci, sera après 21H30.

**A l'échelon national, nuit d'hôtel et repas du soir ne peuvent être facturés qu'avec l'accord écrit de la CNAB (à demander à [cnab@ffbs.fr](mailto:cnab@ffbs.fr)) pour le Baseball ou de la CNAS (à demander à [cnas@ffbs.fr](mailto:cnas@ffbs.fr)) pour le Softball. L'accord est à présenter, en même temps que les justificatifs, aux clubs en cas de paiement direct par ceux-ci.**

Paiement par la Fédération (cf. *Règlement Financier, notamment Article 4 – point 1.2*) ⇒ à compter de la saison 2021, les indemnités et frais d'arbitrage payés directement par la Fédération le seront par le biais de la solution N2F :

- [Guide d'installation rapide de N2F](#)
- [Guide simplifié pour déclarant de note de frais](#)

**Un accord préalable est nécessaire lorsque le coût total du déplacement est estimé à plus de 300 €**

Cf. [Note Trésorier Général du 14/06/17](#)

#### **B. MODE D'EMPLOI DES FACTURES D'ARBITRAGE**

La [liste des codes factures](#) est consultable à partir de la page CNAB « Boîte à outils – Formulaire d'ordre financier » du site fédéral.

Numéro d'ordre de la facture

**Code Arbitre-Année en cours/numéro à trois chiffres de 001 à 999**

N° à 3 chiffres : *Suivi chronologique annuel des factures qu'elles soient adressés aux clubs, à la Fédération, à une Ligue ou un CD, et quels que soient la discipline (Baseball / Softball), la catégorie et le niveau de compétition.*

#### Exemple

En 2021, G. GUSTIN, Arbitre de Baseball et de Softball, dont le code facture arbitre est GUST002, officie comme tel :

1e match en championnat régional de Softball féminin pris en charge par le club recevant = Facture au club (quote-part 100 %) N° GUST002-2021/001

2e match en championnat régional de Baseball 15U pris en charge par son propre club = Facture au club (quote-part 100 %) N° GUST002-2021/002

Puis une journée en D1 Baseball = note de frais N2F N° GUST002-2021/003

Puis une journée en D2 Baseball THIAIS-MEYZIEU (prise en charge par les clubs) =

- Facture au Club de THIAIS (quote-part 50 %) N° GUST002-2021/004

- Facture au Club de MEYZIEU (quote-part 50 %) N° GUST002-2021/005

Enfin une journée en D1 Softball masculin = Facture à la FFBS N° GUST002-2021/006

### C. FICHE DE DECLARATION DES INDEMNITES D'ARBITRAGE

#### **TRES IMPORTANT**

*Cf. LOI SUR L'ARBITRAGE du 23 octobre 2006 et décret d'application du 15 mai 2007*

**Les arbitres doivent tenir à jour une « FICHE DE DÉCLARATION DES INDEMNITÉS D'ARBITRAGE » à conserver pendant 3 années en plus de celle en cours.**

Toutes les indemnités perçues dans le cadre de la mission arbitrale doivent y être recensées.

Pour plus de clarté, il est préférable de tenir à jour une fiche par discipline.

(fichier téléchargeable via la page CNAS « Boîte à outils – Formulaire d'ordre financier » du site fédéral)

***NB** : le remboursement des frais de déplacement, hébergement et repas **justifiés** n'est pas à prendre en compte. Toutefois, il convient de conserver une copie des justificatifs des dépenses remboursées.*

L'Arbitre doit mettre ces documents à disposition de la Fédération sur simple demande de celle-ci.

#### **4) MESURES SANITAIRES (sources CFS)**

**Il appartient aux clubs recevant les rencontres sur le terrain qui leur est mis à disposition par leur collectivité de s'assurer avant le début des rencontres de chaque journée que l'ensemble des participants aux matchs concernés disposent de leur Pass Sanitaire**, auquel cas les personnes qui n'en disposent pas ne doivent pas accéder aux terrains et ne peuvent donc pas figurer sur les feuilles de matchs de ce fait. En conséquence, il appartient également aux équipes des clubs visiteurs de prendre toutes les dispositions nécessaires au respect des conditions d'obtention du Pass Sanitaire pour chacun de leurs joueurs et encadrants avant qu'elles se déplacent sur les terrains des clubs recevant.

Plus de précision ici : <https://ffbs.fr/coronavirus-covid-19/>

#### **5) DIVISION 1**

Désignations pour les 18&19 septembre, 25&26 septembre :

Date	Championnat	Lieu	Heure	Match	Arbitre 1	Arbitre 2	Commentaire
19/09	D1F	Clapiers	11h	Clapiers / Evry	Nicolas ROUX	Florence SAUVAGE	

19/09	D1F	Clapiers	14h	Clapiers / Evry	Florence SAUVAGE	Nicolas ROUX	
19/09	D1F	Grenoble	11h	Grenoble / Pessac	Aina RAJOHNSON	Clément DUGARD	
19/09	D1F	Grenoble	14h	Grenoble / Pessac	Clément DUGARD	Aina RAJOHNSON	
18/09	D1M	Montpellier	12h	Contes / Montpellier	Nicolas ROUX	Florence SAUVAGE	Play-off
18/09	D1M	Montpellier	14h	Montpellier / Contes	Florence SAUVAGE	Nicolas ROUX	Play-off
18/09	D1M	Saint-Raphaël	16h	Saint-Raphaël / Toulouse	Nicolas CRULLI		Play-off
19/09	D1M	Saint-Raphaël	9h30	Toulouse / Saint-Raphaël	Rémi BOUILLON	Nicolas CRULLI	Play-off
19/09	D1M	Saint-Raphaël	30 minutes après la fin du match 2	Saint-Raphaël / Toulouse	Nicolas CRULLI	Rémi BOUILLON	Play-off (si nécessaire)

Date	Championnat	Lieu	Heure	Match	Arbitre 1	Arbitre 2	Commentaire
26/09	D1F	St Raphaël	11h	St Raphaël / Grenoble	Céline LASSAIGNE	Rémi BOUILLON	
26/09	D1F	St Raphaël	14h	St Raphaël / Grenoble	Rémi BOUILLON	Céline LASSAIGNE	
26/09	D1F	Pessac	11h	Pessac / Clapiers	Gérald LACOSTE	Yann JOSSE	
26/09	D1F	Pessac	14h	Pessac / Clapiers	Yann JOSSE	Gérald LACOSTE	
25/09	D1M	Contes	14h	Contes / Montpellier	Nicolas CRULLI	Giusseppe LAUDANI	Finales (match 3)
25/09	D1M	Contes	16h	Montpellier / Contes	Giusseppe LAUDANI	Nicolas CRULLI	Finales (match 4 si nécessaire)
26/09	D1M	Contes	10h	Contes / Montpellier	Nicolas CRULLI	Giusseppe LAUDANI	Finales (match 5 si nécessaire)

Les désignations sont à titre indicatif et à la discrétion des officiels du choix d'arbitrer au marbre ou en base.

## **6) CHALLENGE DE FRANCE**

Voici la liste des officiels :

Benjamin Milgrom (UIC)

François Mays (UIC)

Florence Sauvage

Jean-Claude LOPEZ

Elisabeth Tallard

Alvin Lawson